Fonds international pour l'Irlande: contributions financières CE pour la période 1995-1997

1994/0064(CNS) - 08/09/1994

La commission des budgets a adopté 5 amendements par lesquels elle demande notamment que la Commission présente à l'autorité budgétaire un rapport annuel portant sur le bilan des activités du Fonds, la liste des projets, l'évaluation de la nature et l'impact des interventions, les vérifications et contrôles effectués, etc...